**Psychiatrie pour adultes : évolution positive constatée**

En 2014, 64 cliniques ont participé aux mesures de la qualité de l'ANQ réalisées en psychiatrie stationnaire pour adultes. L'amélioration de la qualité des données s'est poursuivie. Pour la première fois, les résultats de l'importance des symptômes seront publiés par clinique : toutes les institutions enregistrent à ce titre une amélioration positive chez leurs patientes et patients. Les traitements psychiatriques dispensés au cours du séjour en clinique ont ainsi permis de réduire l'importance des symptômes.

Les cliniques psychiatriques suisses relèvent depuis juillet 2012 des données relatives à la qualité des résultats, définies par l’ANQ : l’importance des symptômes et son évolution sont à ce titre documentées au cours du séjour stationnaire, à la fois du point de vue du personnel soignant et des patientes et patients. La fréquence des mesures limitatives de liberté (MLL) est également relevée dans ce contexte. Les résultats par clinique feront l’objet d’une publication transparente dès 2016.

**Bilan intermédiaire réjouissant**

Au terme de trois années de mesure, l’importance des symptômes se présente comme suit : la différence des valeurs mesurées entre l’admission et la sortie a dans l’ensemble augmenté, pour l’évaluation par des tiers (personnel soignant), les valeurs sont passées de 6.36 (2012) à 7.30 points (2014), pour l’autoévaluation (patientes et patients) de 29.78 (2012) à 31.18 points (2014). Que la tendance positive soit le résultat du traitement dispensé ou de la croissance constante du taux de retour se confirmera au cours des prochaines années de mesure.

Les éléments évalués pour l’importance des symptômes comprennent notamment la somatisation (symptômes physiques non organiques), le caractère contraignant, l’insécurité dans les relations sociales, l’humeur dépressive, l’anxiété, l’agressivité, la phobie et les pensées paranoïdes. Ces derniers sont relevés à l’admission et à la sortie, ce qui donne une valeur différentielle. Une valeur plus élevée signale une évolution plus importante par rapport à une valeur plus faible. Les instruments de mesure de l’importance des symptômes sont utilisés sur le plan international. Ils peuvent être directement intégrés aux traitements par les cliniques. De nombreuses cliniques suisses saisissent cette opportunité pour retirer un avantage direct des mesures ANQ.

**Significativité limitée**

Malgré les résultats, dans l’ensemble, positifs au niveau de l’importance des symptômes, il convient de relever qu’un seul aspect partiel ne peut pas refléter la qualité globale d’une clinique. Il faut donc tenir compte de cet aspect en réalisant des comparaisons entre les cliniques. Les valeurs publiées pour la première fois de manière transparente permettent aux cliniques d’analyser leurs résultats de manière critique : à l’interne et entre les institutions, dans le cadre du processus de benchmark déjà initié.

**Meilleur relevé des données**

Pour les mesures limitatives de liberté (MLL), les données de deux années de relevé sont disponibles.
La proportion de cas relevés a pu être augmentée grâce à des formations et expertises. Suite aux divers retours et processus de formation, une amélioration supplémentaire peut être attendue. La qualité des données actuelle n’est cependant pas suffisante pour permettre une publication des résultats 2014 par clinique. Ils sont donc présentés par institution sous forme cryptée, càd. sans citer les noms des cliniques.

Les MLL relevées englobent l’isolement, l’immobilisation, la médication forcée et les mesures de sécurité. Les MLL ne sont utilisées en psychiatrie que lorsqu’il existe un risque élevé de mise en danger de soi ou d’autrui. L’application de moins de MLL n’atteste toutefois pas d’une meilleure qualité de traitement. Alors que certaines cliniques utilisent plus souvent des MLL plus courtes, d’autres optent pour des mesures plus longues mais moins fréquentes. Il est primordial que ces dernières soient réfléchies et justifiées et tiennent compte de la protection de l’enfant et de l’adulte.

En lien avec les MLL, l’ANQ présente également le type de décision d’envoi. Le placement à des fins d’assistance (PAFA) en fait d’ailleurs partie. Les données PAFA ne sont par contre pas relevées directement par l’ANQ mais par l’Office Fédéral de la Statistique (OFS).

**Poursuite du développement des mesures**

L’ANQ s’engage sans cesse en faveur du développement et de l’affinement des indicateurs de la qualité des résultats, mesures et évaluations afin de permettre des comparaisons équitables entre les cliniques. A l’heure actuelle, les groupes d’experts Psychiatrie et les commissions de l’ANQ étudient plusieurs possibilités de développement des mesures réalisées en psychiatrie.

Rapport avec graphiques